

## Le C.H. de Rodez présente son organisation pour faire face à la crise sanitaire

Depuis plusieurs semaines, le Centre Hospitalier de Rodez est organisé pour accueillir des patients suspects, cas possibles ou cas confirmés de coronavirus COVID-19.

A ce titre, le Centre Hospitalier a fait évoluer et continue d'adapter les filières internes de prise en charge spécifiques COVID et non COVID, en regard de l'évolution de l'épidémie.

Cette organisation implique d'une part la poursuite de la prise en charge des activités médicales et chirurgicales urgentes ou dont le report porterait préjudice aux patients, notamment de type perte de chance, et d'autre part la mise en place de mesures spécifiques en lien avec la crise sanitaire actuelle :

- Le renforcement des équipes de régulation face à la multiplication des appels au 15 ;
- Une réorganisation des urgences pour permettre des flux distincts, pour les patients COVID ou suspects, des autres types de prise en charge ;
- La mise en place de secteurs d'hospitalisation dédiés à la prise en charge des patients COVID et l'organisation des autres services pour adapter les prises en charge ;
- Une organisation pour le suivi des patients COVID ne nécessitant pas une hospitalisation et rentrant à domicile ;
- une réorganisation des services de réanimation et soins critiques ;
- Le redéploiement des effectifs des unités fermées ou à l'activité ralentie, l'implication des médecins spécialistes en renfort des urgences quotidiennes ;
- Une adaptation des protocoles hospitaliers, en lien avec l'équipe d'hygiène hospitalière et les équipes d'infectiologie ;
- Une mobilisation des services logistiques, techniques, administratifs pour la mise en place pratique de ces nouvelles dispositions, la logistique en découlant ou encore le renforcement des recherches en équipement face aux difficultés nationales d'approvisionnement.

Ce dispositif s'étend au-delà des murs du Centre Hospitalier et implique par ailleurs les autres établissements de santé du Département, en lien étroit avec la médecine de ville.

Dans ce contexte, un point presse sera organisé le **lundi 6 avril à 14h**,  
afin de vous présenter cette organisation.

Une visite des zones de prise en charge sera possible sur inscription :

à l'adresse mail [communication@ch-rodez.fr](mailto:communication@ch-rodez.fr)

### Contacts :

- Cellule communication C.H. Rodez – Tél : 05.65.55.27.26 – Messagerie : [communication@ch-rodez.fr](mailto:communication@ch-rodez.fr)